

MAIRIE DE CERNAY

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix huit février à 19 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le 11 février 2025 se sont réunis en réunion ordinaire en mairie de Cernay sous la présidence de Madame DOS-REIS Marie-Paule, Maire.

Etaient présents : Mme Dos Reis Marie-Paule – Mr Rouault Thierry – Mme Deltroy Annie – Mme Condette Maria – Mme Gouin Emilie

Absents excusés : Mr Labet Grégory (pouvoir à Mme Dos Reis Marie-Paule) – Mr Burrer Christian (pouvoir à Mme Deltroy Annie) –

Secrétaire de Séance : Mme Deltroy Annie

Formant la majorité

Ordre du jour : * Approbation des procès-verbaux du 29 octobre 2024 et du 19 décembre 2024

- * Renouvellement entretien espaces verts
- * Devis travaux entretien de la commune (abribus, sacristie, porte église et portail cimetière)
- * Adhésion Panneau Pocket
- * Demande particulière suite à l'hommage de Christian Riollet
- * Point sur le fonds de concours
- * Dates des prochaines réunions de conseil et commission
- * Questions diverses

Approbation des procès-verbaux du 29 octobre 2024 et du 19 décembre 2024

Le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, les procès-verbaux du 29 octobre 2024 et du 19 décembre 2024.

Renouvellement entretien espaces verts – Délibération n° 1-2025

Comme chaque année, Madame le Maire présente le devis de l'entretien des espaces verts pour un montant de 3 960 € TTC identique au devis 2024.

Le Conseil Municipal renouvelle, à l'unanimité des membres présents et représentés, ce devis et dit que ce montant sera inscrit au budget 2025.

Devis travaux entretien de la commune (abribus, sacristie, porte église et porte cimetière) – Délibération n° 2-2025

Madame le Maire informe qu'elle a fait chiffrer différents travaux. Elle présente les devis suivants :

- Réfection des 2 abris-bus (La Gouëthière et la Pommeraye) pour 440.00 €
- Ravalement de la sacristie intérieure et porte de l'église pour 1 288.00 €
- Réfection du portail de réserve d'eau pour 235.00 €
- Réfection du portillon et des piliers du cimetière pour 180.00 €

Ces devis sont chiffrés sans les fournitures et les prix s'entendent sans TVA. La commune devra acheter la peinture. Madame Deltroy rappelle qu'il a été précédemment prévu : le nettoyage en profondeur du sol de l'église, la peinture sur les deux pompes à eau et la pose d'un joint d'étanchéité sur la porte de l'église.

Après examen des devis, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, les devis et la réalisation de ces travaux.

Et précise que des devis complémentaires seront effectués après réalisation de ces premiers travaux.

Adhésion Panneau Pocket – Délibération n° 3-2025

Dans le cadre de la compétence eau, il a été décidé par la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche de communiquer les alerte eau sur les communes via Panneau Pocket. Pour ce faire, la Communauté de Communes prendra en charge les frais d'inscription à ce nouveau médium.

Le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, l'adhésion de la commune à Panneau Pocket et confie au maire et aux adjoints outre le secrétariat de mairie les informations et les alertes à y insérer y compris les mises à jour.

Décision modificative pour régulariser le compter 1068 du budget de l'eau 2024 anormalement débiteur Délibération n°4-2025

A la demande du Service de Gestion Comptable de Nogent le Rotrou, il est nécessaire de régulariser le compte 1068 du budget de l'eau 2024 anormalement débiteur pour un montant de 15.97 €.

A cet effet, il faut effectuer le virement de crédit suivant sur le budget de l'eau 2024 :

- Article 2156 « Matériel spécifique d'exploitation » - 16 €
- Article 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » + 16 €

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, ce virement de crédit

Demande particulière à la suite de l'hommage de Christian Riollet

La famille de Christian Riollet, ayant apprécié, l'hommage qui lui a été rendu lors du 11 novembre dernier, remercie la municipalité et souhaiterait offrir un arbre fruitier à la commune ; cet arbre sera planté le 11 novembre prochain derrière la halle.

Une ardoise sera confectionnée par Madame Deltroy Annie.

Point sur les fonds de concours

A ce jour, il reste à percevoir 2 863.68 € d'ici la fin du mandat.

Des travaux sont en cours de réalisation :

- Mairie pour un montant de 2 017.00 € de fonds de concours
- Abribus pour un montant de 412.00 € de fonds de concours
- Reste un montant de 434.00 € qui pourrait être utilisé dans le cadre des travaux d'église.

Date de prochaines réunions de conseil et commission

Le 1^{er} avril 2025 : Commission des Finances à 10 h 00 à Marchéville

Le 8 avril 2025 : Conseil Municipal dont Vote budget et organisation du 8 mai à 19 h 30 à Cernay

Le 3 juin 2025 : Conseil Municipal à 19 h 30 à Cernay

Questions et informations diverses

- Monsieur Harold Huwart et Monsieur Daniel Guéret souhaitent rencontrer le conseil municipal. Les prochaines dates leur seront communiquées.
- Syndicat Mixte d'Aménagement et de Restauration du Loir (SMAR) : En début d'année, la commune a été contactée par le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Restauration du Loir demandant si elle avait des travaux sur la rivière. La commune de Fruncé avait souhaité que certains travaux soient réalisés conjointement avec la commune Cernay. La commune de Cernay souhaite un entretien du Loir sur tout le territoire de la commune. Le SMAR est prévenu.
- Boues de Seine Aval : Madame le Maire informe que Seine Aval recherche à agrandir leur périmètre d'épandage. Il s'avère que deux parcelles sont concernées sur notre commune. Une enquête publique sera diligentée afin d'agrérer les parcelles supplémentaires.
- Analyse d'eau : La dernière analyse d'eau effectuée au lieu-dit la Poulinière à Illiers-Combray par l'Agence Régionale de Santé pour la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche n'est pas conforme aux limites de qualité pour le paramètre Cholorothalonil.
- Formation AMF : Madame le Maire informe qu'un programme de formation de l'Association des maires d'Eure et Loir a été transmis à la Commune. Ce programme a été adressé par mail aux conseillers municipaux. Tout membre du conseil municipal peut en bénéficier. Madame le Maire précise qu'une ligne de crédit est prévue au budget.
- Les travaux concernant l'abribus à la Gouëthière sont en cours de réalisation. Ils seront terminés prochainement.
- Madame le Maire a relancé l'entreprise Poitou pour qu'il termine le muret de la mairie.
- Madame le Maire a relancé l'entreprise Perche concernant la présentation du plan d'aménagement du cimetière.
- Le conseil d'école aura lieu le 4 mars à 18 h à Marchéville.
- Madame le Maire remercie les adjoints pour le rangement de la crèche et des sapins de noël.
- Madame Gouin Emilie demande si les démarches ont été effectuées pour le problème de rattachement des enfants de Cernay et du Collège d'Illiers-Combray. Madame le Maire répond qu'un courrier a été adressé au Conseil Départemental en date du 18 juin 2024 et qu'à ce jour aucune réponse n'a été apportée. Il semble que nous pourrons avoir une réponse lors des discussions des cartes scolaires.
- Madame le Maire informe qu'une réunion a été organisée par la Communauté de Communes en présence du Préfet et de la Directrice de l'Académie, réunion portant sur les effectifs scolaires. Nous constatons qu'en règle général effectifs scolaires sont en baisse (près de 40%) sur les communes de la Communauté de Communes excepté le regroupement Magny – Marchéville - Cernay et la commune de Fontaine la Guyon.
- Madame le Maire informe qu'il faut attendre septembre octobre concernant le rattachement de la commune de Cernay au regroupement des pompiers de Magny.
- Madame Deltroy Annie informe qu'il y a un souci dans la qualité du tri des bacs jaunes (28 % des bacs sont refusés à l'usine de traitement de Saran) ce qui entraîne un surcoût pour le SICTOM BBI

de 100 000 € par an. Une campagne de contrôle va être lancée en premier lieu sur les communes de Magny, Marchéville, Cernay et les Châtelliers Notre Dame dès début mars 2025. Les habitants de la commune vont être informés par distribution de tracts et par la nouvelle utilisation de Panneau Pocket. Un article sera également intégré dans le prochain bulletin municipal.

- Madame Deltroy Annie informe qu'une réunion d'Eure et Loir Ingénierie va avoir eu lieu le 24 février 2025. L'ordre du jour est le débat d'orientation budgétaire qui a déjà été communiqués aux délégués (plus de 300). La situation financière est préoccupante car tous les postes sont prévus en déficit. C'est actuellement le conseil départemental qui prend en charge les locaux, les ressources humaines, les services supports... afin de tenir l'équilibre. Dès lors se pose la question du modèle économique afin de pérenniser cette structure.
- Monsieur Perche sera invité au conseil municipal du 3 juin prochain.
- Sapin de Noël à la Gouëthière : Certains habitants proposent qu'un sapin soit planté en lieu et place de l'abribus. A voir après le transfert de cet abribus sous réserve de la consistance du sous-sol.
- 14 juillet 2025 : Il aura lieu de recourir à un traiteur pour au moins soixante personnes.
- Pour le Règlement Général de la Protection des Données, la commune est conforme.
- Madame Annie Deltroy infome qu'il y a une invasion de ragondins le long du Loir. Madame le Maire confirme ce constat et indique que pourtant les chasseurs s'en occupent.

Fin de séance 21 h 00

La secrétaire de séance,
Annie Deltroy

Le Maire,
Marie-Paule Dos Reis